

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Péronne

Commune
de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 avril 2014

Présents : Mmes BORRUECO, DENNE, DE WILDE, JAMINON, LEGER,
Mrs DEMAY, LAVALARD, PREVOT, ROUGRAFF, TRUJILLO.

Excusé: M. LOTELLIER.

DESIGNATION DES DELEGUES

Dans les formes réglementaires, les Conseillers désignent les délégués aux organismes intercommunaux

Syndicat Intercommunal Scolaire du Secteur de BERNES

Titulaires : M. TRUJILLO Jean
M. ROUGRAFF Aurélien

Suppléants : Mme LEGER Cécilia
M. LOTELLIER Frédéric

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du VERMANDOIS

Titulaires : Melle JAMINON Christine
M. DEMAY Gilles

Suppléants : M. LAVALARD Francis
M. PREVOT Jean-Paul

Fédération Départementale de l'Energie de la Somme

Titulaires : M. PREVOT Jean-Paul
M. LAVALARD Francis

Suppléants : M. TRUJILLO Jean
M. DEMAY Gilles

Communauté de Communes de la Haute Somme

Conformément aux textes, représentent d'office la commune au sein de la CCHS

Titulaire : M. TRUJILLO Jean, Maire

Suppléant : M. PREVOT Jean-Paul, 1^{er} Adjoint

DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU CCAS

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, désignent pour siéger à la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Mme BORRUECO Typhanie

M. DEMAY Gilles

Mme JAMINON Christine

Mme DE WILDE Nathalie

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DE L'ARMEE

Monsieur TRUJILLO Jean est désigné comme correspondant communal de l'Armée.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Sur la base du volontariat, les conseillers suivants intègrent les commissions créées, toujours présidées par le Maire.

Fêtes et cérémonies

MM. BORRUECO T., DE WILDE N., DENNE K., LAVALARD F., LEGER C., ROUGRAFF A.

Communications

Les 11 membres du Conseil Municipal et Mrs TRICOT Thierry et DEFEVER Patrick.

Pourront s'y adjoindre ultérieurement d'autres membres.

DELEGATIONS AUX ADJOINTS

Le Maire informe les Membres que, par arrêté, il a donné compétence à Monsieur DEMAY Gilles, deuxième adjoint, pour la gestion de la salle multifonction, la surveillance des travaux d'environnement et l'organisation du travail du personnel d'entretien.

Monsieur PREVOT Jean-Paul, premier adjoint, est chargé, en cas d'empêchement du maire, de le représenter lors de réunions, de manifestations, de commémorations, de cérémonies et de signer tous documents administratifs relatifs à l'état civil, à l'urbanisme et à la comptabilité.

DELEGATION AU MAIRE

Le Conseil donne délégation permanente au maire durant son mandat pour

- passer les marchés
- passer les contrats d'assurance
- accepter les dons et les legs
- fixer les rémunérations des avocats, notaires et huissiers
- intenter des actions en justice ou défendre la commune
- réaliser les lignes de trésorerie sur la base de 100 000 €.

INDEMNITES AUX ELUS

L'indemnité du Maire est, conformément à la réglementation, reconduite sur la base de 17% de l'indice brut 1015.

Compte-tenu de la délégation de compétence attribuée au Deuxième Adjoint et des frais qui en découlent, une indemnité sera versée à ce dernier, à compter du 1^{er} mai 2014, correspondant à 25% de l'indemnité du Maire.

SUBVENTIONS 2014

Le Conseil vote les subventions suivantes

- AAE de BERNES	1 005 €	- Papillons Blancs	145 €
- ADMR de ROISEL	260 €	- USEP Ecole de BERNES	150 €
- Foyer du Collège de ROISEL	100 €	- Recherche pour la lutte contre le cancer	
- Société de Chasse	40 €	et la recherche fondamentale	100 €
- Téléthon	100 €	- Divers	100 €

TRAVAUX EN REGIE

Le Président indique que des travaux de réfection de deux pièces annexes de la mairie ont été réalisés par un employé communal.

L'achat des matériaux nécessaires ont été imputés à l'article 6068 de la section de fonctionnement. Il s'agit de les placer en travaux en régie en affectant ces sommes en section d'investissement afin de pouvoir récupérer la TVA.

Le Conseil

- décide que la fourniture de matériaux destinés à la réfection des deux pièces annexes de la mairie correspondant aux mandats numérotés 53 et 66 de l'exercice 2014 sera placée en travaux en régie pour un coût global de 1 947,21€.

- inscrira cette même somme aux articles 21311-040 et 722-042 du budget primitif 2014.

MODIFICATION DE LA BASE DE TRAVAIL DE L'AGENT COMMUNAL CONTRACTUEL

Le Maire indique que, du fait d'un surcroît de travail dans l'entretien des espaces verts, il est nécessaire de modifier le contrat de travail actuel de l'agent engagé le 1^{er} janvier 2014 sur la base de 27 heures pour passer à un horaire hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} mai 2014. Les conseillers, informés des tâches à réaliser, émettent un avis favorable et donne pouvoir au maire pour signer la convention modifiant le contrat de travail passé antérieurement.

PROJETS 2014

Les Conseillers établissent les priorités de travaux pour 2014. Suivant les disponibilités, ces projets seront inscrits au budget primitif ou par décisions modificatives.

Restructuration du cimetière

Un projet sera établi et des devis demandés.

Installation de rideaux à la salle multifonction

Cette opération déjà prévue en 2013 sera réalisée en 2014 pour un coût maximal de 6 000 €.

Acquisition de véhicule

Le véhicule acquis d'occasion pour un coût de l'ordre de 2 000 € servira à déplacer la tondeuse auto portée et à transporter divers matériaux.

COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION DE LA CCHS

Monsieur PREVOT Jean-Paul, délégué communautaire suppléant à la Communauté de Commune de la Haute Somme rend compte de l'élection du président de cette instance et de l'élection des 9 vice-présidents qui se sont déroulées le 14 avril 2014.

La prochaine réunion se tiendra le 25 avril 2014 pour le vote du budget primitif 2014.

La séance est levée à 21 h 55.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.